



# La réglementation des équipements sous pression



## Durée

7.00 Heures

1 Jour

## Référence

STD-APRAP51



## Pré Requis

Aucun



## Public Concerné

Responsables de sécurité, responsables d'entretien ou plus généralement toute personne concernée par les appareils à pression.

## Objectifs :

A l'issue de cette formation le stagiaire doit connaître les obligations réglementaires auxquelles sont assujettis les utilisateurs d'appareils à pression de gaz et de vapeur.

## Contenu

### Module 1 : Structures de la réglementation et définitions réglementaires (4 heures)

- Architecture de la réglementation (ancienne et nouvelle)
- Les familles des équipements sous pression (ESP)
- La Directive Européenne et le décret relatif
- Les seuils de soumission
  - Décret du 02/04/1926
  - Décret du 18/01/1943
  - Directive 87/404 du 25/06/1987
  - Directive 97/23 du 29/05/1997
  - Arrêté du 15/03/2000
  - Arrêté du 22/11/2017
- Le champ d'application et définitions

### Module 2 : Les conditions d'installation et mise en exploitation des ESP (2 heures)

- Les vérifications périodiques
- Les déclarations et contrôles de mise en service
- Les requalifications périodiques
- Les interventions
- Les applications et dispositions transitoires
- Critères de soumission
- Natures des contrôles
- Périodicités

### Module 3 : La documentation associée (fiches techniques, manuel, guide du constructeur...) et les cas particuliers (1 heures)

## Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### **Moyens pédagogiques**

Supports numériques

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation par le formateur concernant  
l'atteinte des différents objectifs visés